

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 9 DÉCEMBRE 2019, À 19 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, François Potvin et Jocelyn Robert.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Denis Bourgault.

352-2019

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

353-2019

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

354-2019

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

355-2019

DÉPÔT DU BUDGET 2020 - PRÉSENTATION,
EXPLICATION ET ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

- a) Que le conseil municipal adopte le budget de la Ville pour l'année 2020, tel que déposé à la présente séance, démontrant des revenus totaux de 5 809 481 \$ et des dépenses et affectations totales de 5 809 481 \$.
- b) Que le conseil décrète qu'en conformité avec l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, un document explicatif du budget sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

356-2019

DÉPÔT DU BUDGET DES ACTIVITÉS
D'INVESTISSEMENTS 2020 - PRÉSENTATION,
EXPLICATION ET ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

- a) Que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisation de la Ville pour les années 2020-2021-2022 tel que déposé à la présente séance, lequel démontre des dépenses totales de l'ordre de 8 383 500 \$.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

- b) Que le conseil décrète qu'en conformité avec l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, un document explicatif du programme triennal sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

357-2019

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

358-2019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 50.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Mario Fortin, maire

Lyne Groleau
Directrice générale et greffière